

LE PEUPLE JUIF EN TERRE D'ISRAËL

DEPUIS L'ÉPOQUE ROMAINE

ENTRE CONTINUITÉ ET TRADITION

# II

## LA TERRE D'ISRAËL

DE LA PÉRIODE ROMAINE

À LA PÉRIODE BYZANTINE.

*Adapté du cours du Prof. Rina Neher*

*Édition, mise en page, traductions et cartes de Sacha Bergheim*

*Avec le précieux concours de Danielle Elinor Guez et d'Israël Boccara*

Téléchargement et diffusion libre

sous réserve de la mention de la source : [contrecourant](#), [aschkel.info](#) , [lessakele](#)

## ➤ **Introduction**

### ***Tendances démographiques***

Les guerres entre 66-70 et 132-135 de l'ère chrétienne ont provoqué une baisse brutale de la population, comme le montrent les anciens historiens tels que Flavius Joseph, Tacite, Dio Cassius, entre 40 et 60% selon les auteurs dont par exemple un habitant sur trois à Jérusalem. Les ravages de la guerre, l'esclavage d'une partie de la population juive (celle de Judée), ont conduit à la réduction drastique de la population juive en Judée et autour de Jérusalem. Seule la Galilée conservait une population juive nombreuse.

Le siècle suivant, en dépit des fluctuations du contexte, la population commence à augmenter jusqu'au 5e siècle où elle atteint un pic en raison du développement économique dans la période byzantine. De nombreuses sources attestent de la croissance urbaine et agricole, ce qu'attestent les vestiges d'aqueducs, systèmes d'irrigation, citernes, ainsi que le système de collecte de l'eau de pluie dans certaines parties du Negev. L'essor agricole que de tels travaux présupposent implique un accroissement de richesse, et une certaine prospérité favorisant l'augmentation de la population. Le commerce traversait également le Negev sous l'impulsion des Nabatéens. Cela eut également pour effet un changement de signification dans la composition religieuse du pays avec un essor de la population juive. Les périodes de persécutions étaient généralement suivies d'une émigration juive ainsi que des conversions au christianisme, tandis que les périodes de calme et de prospérité

voyaient l'immigration juive augmenter et par conséquent la part de la population juive. Si au 5<sup>e</sup> siècle le christianisme est religion d'Etat, il semble qu'en dépit que la majorité soit chrétienne à l'échelle du pays, de larges minorités juives ou samaritaines subsistent.

Les démographes estiment que les périodes hellénistique-romaine et byzantine se caractérisent donc par une expansion démographique similaire à celle de l'époque entre le règne de Salomon et les guerres assyriennes ou juste avant les guerres de Judée.

### ***La survie d'Israël***

Pendant les trois siècles où dura la domination byzantine, Israël mena une lutte de tous les instants pour son indépendance et sa survivance, pour sa religion et pour son pays. Les écrits juifs de l'époque montrent combien le *Yishuv* restait fidèle à sa foi, qu'il s'agisse du Talmud de Jérusalem, des versions araméennes de la Bible, des midrashim haggadiques (sermons et commentaires homilétiques) ou des anthologies de discours et de légendes.

Les prières et la beauté poétique de la littérature liturgique d'alors reflètent l'état d'esprit du peuple juif en cette sombre époque d'oppression. La remise en honneur de l'hébreu en tant que langue d'Israël constitue un fait très important. Le grec et l'araméen furent de moins en moins utilisés, les enfants reçurent des noms hébreux; presque toute la *halakha* fut consignée en hébreu, et les versets liturgiques composés dans un hébreu courant qui était considéré comme une langue sacrée, tout à fait appropriée à la prière. L'hébreu devint le véhicule utilisé dans un grand nombre de *midrashim* relatifs à la rédemption — beaucoup évoquaient des moyens de salut, et aux heures de détresse ils apportaient au *Yishuv* le réconfort de contes simples mais pittoresques tirés des commentaires bibliques et de vieilles légendes.

Celles-ci, qui décrivaient les diverses étapes par lesquelles il fallait passer dans la longue montée menant de l'esclavage et de l'exil à la libération, furent recueillies par les rabbins des *Yeshivot* de Palestine — en particulier celles de Tibériade, de Séphoris, de Lydda et de Césarée. (La yeshiva de Tibériade resta la plus renommée. La

suppression du patriarcat n'avait en rien affaibli son autorité, et un siècle plus tard, en 520, elle pouvait s'enorgueillir d'avoir parmi ses membres, en la personne de Mar Zutra, un descendant de la maison de David, qui était revenu de Mésopotamie).



*Mosaïque de la Synagogue de Beit Alpha (5<sup>e</sup>-6<sup>e</sup> siècle)*

➤ **Le quatrième siècle : un judaïsme vivifiant au moment de l'élévation du christianisme au rang de culte impérial.**

Dans le premier quart du siècle, l'empereur Constantin, après s'être converti au christianisme, en a fait la religion officielle de l'Empire. Sa nouvelle capitale est Constantinople. Le nouveau converti et sa famille s'intéressent aux lieux saints du christianisme, notamment Jérusalem dont le nom désormais reparaît, tandis que le nom romain est abandonné.

Mais l'interdiction faite. aux Juifs, de s'y installer est renouvelée. L'historien ecclésiastique Eusèbe (260-339), évêque de Césarée, a laissé dans ses Œuvres, de nombreux témoignages sur l'importance de la communauté Juive en *Erets Israël* à son époque.

A la même époque, Saint Jérôme (384-420), célèbre par sa traduction de la Bible

en latin effectuée à Bethléem (*La Vulgate*), donne lui aussi de nombreux témoignages sur l'importance et la vitalité des communautés juives du 4<sup>ème</sup> siècle. La preuve en est une violente révolte des Juifs contre les Romains en 351.

A la fin du siècle en 395, la division de l'Empire romain entre Orient et Occident, place Israël sous la domination de l'Empire d'Orient qui deviendra Empire de Byzance.

### ***La « révolution constantinienne » : vers un christianisme d'Etat***

Le 28 octobre 312, à la bataille du pont Milvius, aux portes de Rome Constantin se bat contre Maxence et en sort vainqueur, tandis que Maxence se noie (dit-on) dans les eaux du Tibre.

Il a suffi d'une bataille pour changer la face du monde, sa face religieuse.

Du moins c'est ainsi qu'on en juge, avec le recul de l'Histoire. Sur le moment c'était moins clair, on pouvait n'y voir que le choc de deux ambitions rivales : Constantin n'était pas chrétien, Maxence n'était pas persécuteur des chrétiens ; leur conflit n'avait rien d'une guerre de religion.

L'histoire « événementielle » a de ces tours imprévus (d'aucuns diront : l'histoire « providentielle »). La victoire de Constantin, à juste titre, est considérée comme le point de départ d'une ère nouvelle, celle de l'Empire chrétien. Il est vrai que son résultat immédiat parut être l'instauration de la liberté et l'égalité des cultes (313) ; mais, regrette Ferdinand Lot et regretteront tous les sages, « ce ne fut qu'un éclair de bon sens qui traversa le ciel<sup>1</sup>. »

Le fait positif, décisif, est qu'à partir de ce moment, pour des raisons qui ne sont pas complètement éclaircies, Constantin vainqueur associe son destin à celui de l'Église du Christ, et que celle-ci a partie gagnée : elle a conquis et garde la faveur impériale, elle prend dans l'État une place privilégiée, elle s'achemine vers une situation plus haute-encore, plus périlleuse aussi, celle d'Église étroitement unie à l'État, d'Église d'État.

---

1 F. Lot, *La Fin du monde antique*, Paris, 1927, p. 32

## ***Foisonnement hérétique et les débuts de l'oppression chrétienne***

Grande et surprenante révolution, déplorée par les uns, exaltée par les autres, une des plus importantes de l'Histoire, dont le règne de Constantin n'est que le prélude, qui se continue et s'achève avec le siècle, l'extraordinaire et chaotique 4<sup>e</sup> siècle. Mais la fortune inouïe de l'Église devait entraîner l'infortune de la Synagogue : pour celle-ci, le 4<sup>e</sup> siècle est une époque fatale, qui débouche sur un avenir d'angoisse, de deuil, et de catastrophes. Cet aspect particulier de la révolution constantinienne et de ses suites n'a guère retenu l'attention des historiens de l'Eglise ou du Bas-Empire.

Tant d'autres aspects la sollicitaient : le fourmillement des hérésies, les interminables débats christologiques, surtout ceux qui mirent aux prises l'arianisme et l'orthodoxie ; l'agonie du paganisme et les tentatives avortées de réaction païenne – la pathétique et brève histoire de Julien « l'Apostat » – : en dépit de ces heurts, de ces alertes, de ces âpres querelles sans cesse renaissantes, la croissance continue de l'institution ecclésiastique, le développement du culte et de la liturgie, l'éclat de la littérature patristique, grecque et latine, l'apparition et l'essor du monachisme; et, d'autre part – affligeante histoire qui n'est pas sans liens étroits avec celle qui précède –, l'affaissement, la désagrégation du monde antique, État, société, culture; la pénétration des Barbares dans l'Empire, sous la double forme de l'infiltration pacifique et de l'invasion en force; la tendance croissante à la séparation et de l'Orient de l'Occident; l'éclipse de Rome, la neuve splendeur de Constantinople; un monde qui meurt, un monde qui naît.

## ***La lutte contre le judaïsme comme force spirituelle et culturelle***

Qu'était la « question juive » en regard de tous ces grands problèmes ? Mais pour les hommes du 4<sup>e</sup> siècle – hommes d'Église ou hommes d'État – la question juive existait.

Le judaïsme n'était pas quantité négligeable, on l'a vu : il était encore une force, spirituelle et temporelle, une force ennemie de l'Église. Pour celle-ci surtout, la question juive se posait, quotidienne, multiforme, obsédante : l'Église la rencontrait partout sur sa route, en travers de sa route. Par son attachement à cette Loi qu'elle-

même (l'Église) affirmait caduque, par son refus obstiné et maintenant massif de reconnaître en Jésus le Messie divin, le judaïsme apparaissait comme la négation vivante de la foi nouvelle, le plus valable argument qu'on pût lui opposer, le plus spectaculaire<sup>2</sup>. Le Nouveau Testament prétendait continuer et couronner l'Ancien : contre une telle interprétation, le judaïsme s'inscrivait en faux, obstinément ; il défendait pied à pied ses positions traditionnelles, et sa technicité supérieure dans le domaine de l'exégèse le rendait redoutable à l'adversaire<sup>3</sup>.

Les deux prosélytismes se faisaient une incessante concurrence, et si le prosélytisme chrétien, fort de sa mystique de salut, prenait nettement l'avantage, il n'en était pas moins nécessaire pour l'Église de veiller jalousement sur les nouveaux convertis et de les mettre en garde contre l'attirance persistante du culte juif et de la synagogue, forte attirance qui ne s'exerçait peut-être pas uniquement sur les « fidèles superstitieux à l'âme faible », comme on veut nous le faire croire d'un certain côté<sup>4</sup>. Bien que le schisme judéo-chrétien remontât à plus de deux cents ans, il semblait que les liens coupés fussent constamment en voie de se reformer et que le christianisme, mal affranchi, ne pût se retenir de judaïser à tout propos, à toute heure.

Dans l'épuisante lutte que l'orthodoxie chrétienne avait à soutenir contre le jaillissement renouvelé des hérésies, là encore elle ne s'étonnait pas de retrouver le vieil ennemi, l'ennemi intime, aux côtés de ses adversaires chrétiens – qu'elle baptisait « juifs » pour la circonstance<sup>5</sup>.

Ainsi s'explique l'acharnement qu'a mis l'Église à combattre ce qu'elle appelait le mal juif, un mal dont elle estimait devoir à tout prix guérir le monde chrétien, fût-ce par la plus rigoureuse thérapeutique : réaction de légitime défense à ses yeux, puisque à ses yeux l'enjeu final n'était rien moins que le salut des âmes, leur salut éternel ; à quoi s'associait étroitement, il faut bien le dire, le succès de sa carrière humaine, terrestre.

---

2 *Dans l'Épître à Diognète, ce dont le païen paraît le plus surpris, c'est que les chrétiens se soient séparés des Juifs.* (A. Puech, *Les Apologistes Grecs au IIe siècle*, Paris, 1912, p. 250.)

3 Cf. les textes cités par Juster, I, p. 53, n. 4.

4 P. Bérard, *Saint Augustin et les Juifs*, Besançon, 1913, n. 4.

5 M. Simon, V. I. p 123. JUSTER (I, p. 279, n 1) remarque « que presque toutes les hérésies judaïsantes sont nées dans les localités où il y avait de fortes juiveries ». Saint Ambroise distingue dans l'hérésie cinq groupes « dont la perfidie est associée à celle des Juifs ». (J.-B. Palanque, *Saint Ambroise et l'Empire romain*, Paris, 1933, p. 366.)



## ***L'institutionnalisation du culte chrétien en Terre Sainte sous Constantin***

Le trouble spirituel ne disparut pas pour cela. Il fallut attendre l'avènement de Constantin (306-337), qui se convertit au christianisme sans en faire toutefois la religion officielle.

En 324, après avoir écrasé Licinius, son dernier rival, il se rendit maître de la Palestine. L'année suivante, à Nicée, lors du premier concile général de l'Église, lui et sa mère Hélène montrèrent un profond intérêt pour le rapport de Macarius, évêque de Jérusalem, sur les lieux sanctifiés par Jésus. La visite que fit Hélène à Jérusalem aboutit à la découverte de la « Vraie Croix », et aussi à la décision d'élever trois sanctuaires: à Bethléem, l'Église de la Nativité, à Jérusalem, celle de la Résurrection (le Saint Sépulcre), et celle d'Elénoa. Édifices somptueux, elles furent bénies en 335, peu de temps avant la mort de l'empereur.

L'adoption du christianisme en tant que religion dominante de l'empire modifia complètement le statut de la Palestine. La petite province d'autrefois devenait Terre sainte, bénéficiaire des énormes largesses qu'allaient y déverser empereurs et fidèles. Quant aux Juifs, ils se virent rapidement ravalés au rang de citoyens de second ordre.

Anxieuse de faire de Jérusalem une ville chrétienne. Byzance encourageait les pèlerinages, créait des hospices, élevait des églises en tous les endroits liés à la tradition chrétienne. D'où une prospérité surprenante. Au VI<sup>ème</sup> siècle, le nombre des localités avait triplé et, dans certaines régions, même quintuplé. L'afflux de capitaux publics et privés, l'énorme développement des pèlerinages se traduisaient par une forte poussée démographique et une nette amélioration du niveau de vie.

Même si l'essentiel des nouvelles ressources financières était investi dans les constructions sacrées, donc improductives, il en restait assez pour augmenter les surfaces cultivées, compléter la distribution d'eau potable et le réseau routier.

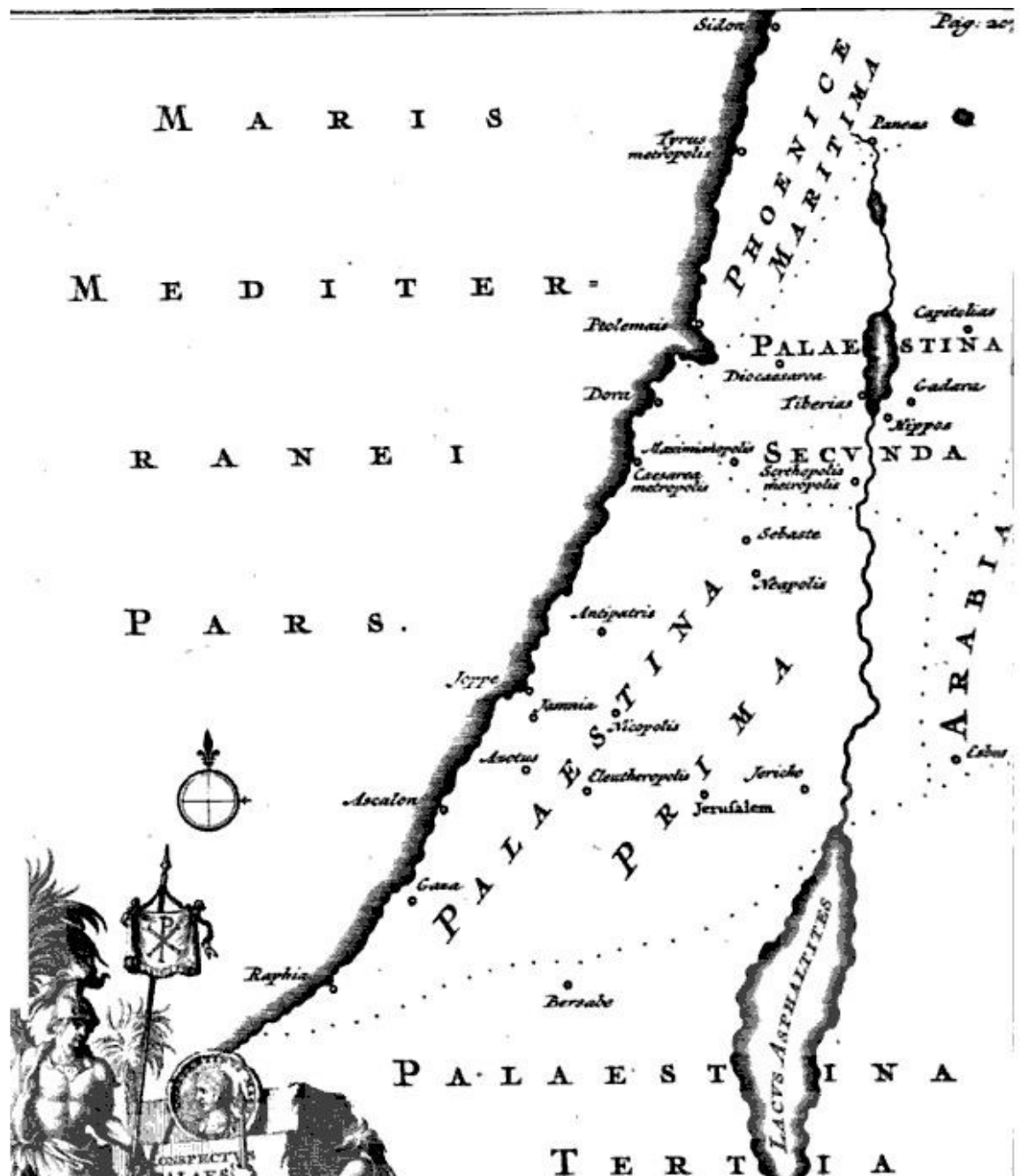
Dans le seul Néguev, les restes de six villes byzantines, chacune comptant plusieurs milliers d'habitants qui cultivaient le sol grâce à un système très complexe d'irrigation et d'emmagasinage, témoignent de la mise en valeur de cette région aride. Sur le plan politique, le pays se ressentait de la tendance générale à l'éclatement des provinces, mouvement qui avait commencé sous Dioclétien.

## ➤ Les trois « Palestine »

Vint le moment où toute la partie sud de l'ancienne Palestine fut rattachée à la Transjordanie méridionale, de manière à former une province séparée. Dès le début du V<sup>ème</sup> siècle, le reste du pays éclata à son tour. Désormais, il existait trois **Palestines**, la **Prima**, la **Secunda**, la **Tertia**.

- La première comprenait la Judée et la Samarie, plus une partie de la Transjordanie.
- La seconde, la Galilée, le Golan et le Beshan.
- La troisième, le Néguev, le Sinaï et la Nabathée.

### Carte des Trois « Palestines » Par Relandi



Cette division administrative, à laquelle l'organisation devait s'adapter (comme dans l'ensemble de l'empire), devait subsister jusqu'à la fin du règne de Byzance et même, au delà. Quant à l'autorité militaire, elle était indépendante depuis Dioclétien. La défense de la Palestine était assurée par un chef portant le titre de *dux*; celle de la TransJordanie, au nord de la mer Morte, par un *dux Arabiae*. Du fait de cette séparation des pouvoirs, les chefs militaires, en cas d'émeute ou de révolte, ne pouvaient intervenir qu'avec beaucoup de retard.

Dans l'ensemble, Constantin suivait une politique modérée. Tout en appliquant la législation antijuive avec rigueur, les autorités ne prenaient pas de nouvelles mesures : une fois par an, le 9 du mois d'Av, les Juifs pouvaient se rendre à Jérusalem pour se lamenter sur remplacement du Temple.

### ***La Révolte juive contre Gallus (351 ap)***

Ce n'est que lorsque la vie fut devenue insupportable en Palestine sous le régime cruel et fanatique de Constance et de son lieutenant pour l'Orient, Gallus, qu'une révolte juive éclata en Galilée (352-353), soutenue, probablement, par l'espoir que Shapur II envahirait l'Empire romain tandis que ce dernier était occupé par des révoltes survenues en Occident.

Mais ce soulèvement qui aboutit à la destruction totale de Beth She'arim, à l'incendie d'une partie de Sepphoris et d'autres communautés juives, eut seulement un caractère local. Il n'avait pas, non plus, été sanctionné par les dirigeants officiels. Les rabbins passèrent complètement sous silence cet incident.

Plus importants furent les soulèvements juifs sous l'empereur Héraclius, lesquels facilitèrent grandement l'occupation perse de la Palestine en 614-628 et contribuèrent à préparer le terrain aux grandes conquêtes arabes, peu d'années après.

## ***La reconnaissance impériale du judaïsme en Terre d'Israël :***

### ***la fonction de Nassi***

Pendant plus d'un siècle l'Empire chrétien continua à reconnaître dans le patriarcat de Palestine à la fois la dignité suprême du Judaïsme impérial et une haute fonction d'État.

Peut-être, plus que jamais auparavant, les patriarches jouissaient-ils à présent de ce qu'on appelait la *praefectura honoraria*. Et dans la correspondance officielle, ils étaient traités de *virī clarissimi et illustres*. Si nous pouvons en tirer l'indice d'un seul échantillon conservé, les lettres que le patriarche adressait à l'empereur étaient rédigées dans le style épistolaire juif traditionnel plutôt que dans le style de la correspondance gréco-romaine<sup>6</sup>. Selon Jérôme, Théodose I fit exécuter un Romain de haut rang, Hesychius, qui avait violé certains papiers du patriarche Gamaliel (V?)<sup>7</sup>.

Des raisons politiques et fiscales rendaient compte, dans une grande mesure, du traitement extraordinairement bienveillant qui était réservé à une institution où les Juifs et leurs adversaires chrétiens s'accordaient à voir un vestige symbolique de la souveraineté juive et le signe que le sceptre n'était pas entièrement sorti de Juda. Il semble que déjà Antonin le Pieux ait décidé formellement de reconnaître R. Simon ben Gamaliel en qualité de patriarche. Il semble avoir espéré d'avoir en mains, par son entremise, un puissant moyen de pacifier et de mieux contrôler la province récalcitrante qu'était la Palestine. Il ne fut pas déçu. Quelques griefs que ses successeurs aient pu nourrir contre certains patriarches comme Gamaliel VI (en 415), ces griefs avaient pour origine les exigences différentes de la loi juive et des lois de l'Empire. Mais aucun empereur n'eut sujet de suspecter la loyauté des dirigeants palestiniens sur le chapitre de ses ennemis intérieurs ou étrangers.

Le puissant Judah I lui-même ne se permit de formuler que des critiques modérées, comme lorsqu'il commenta homilétiquement la phrase : « La voix est la voix de Jacob, mais les mains sont les mains d'Ésaû » en disant : « La voix de Jacob [Israël] crie contre ce que les mains d'Ésaû [Rome] lui ont fait à Bethar. » Mais loin qu'une telle interprétation ait constitué une incitation à une nouvelle révolte, elle peut avoir été

---

<sup>6</sup> *Gen. R.*, LXXV, 5, 883 ; cf *ibid.*, n. 1

<sup>7</sup> Cf. *Epistolas*, LVII, 3 dans *PL*, XXII, 570.

une mise en garde contre les dangers mortels d'une insurrection. Et de fait, selon un témoignage, le patriarche voulut abolir le jour de deuil annuel du 9 Ab. La raison en était, sans aucun doute, que cet anniversaire se prêtait admirablement aux sermons subversifs. Mais l'opinion de la majorité l'emporta sur le désir du patriarche.

Du point de vue romain, il semblait certainement préférable de voir le Judaïsme de l'Empire lié envers un chef qui ne fût pas hors des atteintes de l'autorité impériale, plutôt qu'obéissant complètement à un chef étranger, le prince de la captivité babylonien.

### ***Les fonctions du Patriarcat***

En revanche, l'Empire aidait le patriarche à percevoir des contributions pour son propre compte aussi bien. Il semble que, dès le début, les patriarches aient essayé de remettre en vigueur l'ancien impôt volontaire auquel avait consenti le Judaïsme du monde entier pour subvenir aux besoins de son centre palestinien. Plus la «taxe fiscale» que Vespasien avait d'abord substituée au demi-sicle du Temple, était tombée dans l'oubli avec l'anarchie monétaire et administrative du III<sup>e</sup> siècle, et plus les Juifs de la dispersion se sentaient disposés à dispenser leurs libéralités à leur chef spirituel de Terre Sainte. Ce revenu, qui fut appelé plus tard l'*aurum coronarium* (a) ou l'*apostolé* variait selon la prospérité et la générosité des donateurs, selon, aussi, le don de persuasion des *apostoloi* (messagers) du patriarche et leur aptitude à trouver de l'argent. Bien que de loin inférieure aux formidables sommes qui parvenaient chaque année au Temple d'Hérode, l'*apostolé* n'en contribuait pas moins à conserver à la cour dû patriarche son style princier accoutumé.

Comme les patriarches employaient aussi ces fonds à entretenir des académies et à aider des étudiants et des savants nécessiteux (un chef spirituel aussi considérable que R. Johanan figurait sur le rôle des pensions distribuées par le patriarche), ils s'assuraient sans peine le concours de certains messagers de premier plan.

R. Hiyya bar Abba lui-même sollicita d'être chargé de la tâche. Muni d'une belle lettre de créance dont un passage était ainsi libellé :

« Nous vous envoyons un grand homme, notre messager, que nous

vous prions de traiter comme vous nous traiteriez nous-mêmes, jusqu'à ce qu'il soit revenu à nous. »

Ce collecteur, de fonds, le premier collecteur juif professionnel dont il soit fait mention, visita Tyr, Emèse, Laodicée, Gébaléné et Rome. Mais bientôt ces quêtes commencèrent à mettre à l'épreuve la patience et la générosité de nombreuses communautés. Alors qu'il essayait manifestement de s'acquérir la bonne volonté des Juifs, l'empereur Julien fit miroiter l'espoir qu'il serait mis, à bref délai, un terme à l'*apostolé*. Elle devait cependant rester en vigueur un demi-siècle encore. Sauf une courte interruption sous l'Empire d'Occident (399 à 404), lequel à cette époque voyait de mauvais œil tout convoi d'or destiné à l'Empire d'Orient, elle fut perçue jusqu'à la suppression du patriarcat (vers 425), pour être convertie ensuite en une taxe spéciale additionnelle que les Juifs payaient à l'État (429).

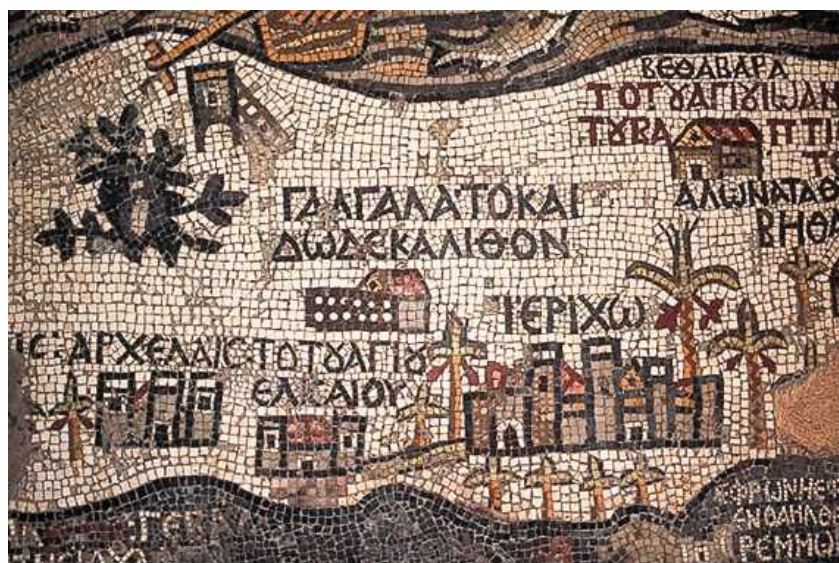
### ***Lettre de l'Empereur Julien à la nation juive***

JULIEN dit l'Apostat, empereur romain, né en 331, mort en 363. Orateur, épistolographe et satiriste. – *Epistolae*, N° 25 (éd. Hertlein, p.512-14).

« Dans les temps passés, ce qui vous a fait le plus lourdement sentir le joug de la servitude, c'est que vous étiez soumis à de nouveaux rôles d'impôts sans avis préalable et forcés d'apporter aux caisses du fisc une quantité d'or incalculable. J'ai vu de mes propres yeux une partie de ces misères; j'en ai appris un plus grand nombre lorsque j'ai trouvé les registres que l'on conservait pour servir contre vous. J'ai arrêté un nouvel impôt que l'on se préparait encore à vous réclamer; j'ai empêché ainsi l'impiété d'un traitement aussi injurieux ; j'ai jeté au feu les registres déposés contre vous dans mes archives de façon qu'il ne fût plus possible de lancer contre vous une telle diffamation impie. L'auteur de tous vos maux, ce fut moins mon frère Constance, d'heureuse mémoire, que ces hommes à l'esprit barbares et au cœur impie qui s'asseyaient à sa table et que j'ai saisi de mes mains, précipités dans la fosse et mis à mort ( si bien que souvenir même de

leur perte sera aboli parmi nous. Puis, voulant encore accroître votre bonheur, j'ai conseillé à mon frère Jule, le vénérable patriarche<sup>8</sup> de supprimer ce que vous appelez l'*apostolé* et de ne plus permettre dans l'avenir à quelques-uns d'accabler injustement votre peuple de telles exigences d'impôts : ainsi vous vivrez sans souci dans toutes les parties de mon empire, et, jouissant (de la paix) vous adresserez encore plus de ferventes prières en faveur de mon empire au Dieu tout puissant et créateur qui a daigné me couronner de sa droite immaculée.

Car c'est un fait naturel que ceux qui vivent dans l'inquiétude ont la pensée enchaînée et n'osent même pas tendre les mains pour la prière ; mais ceux qui sont dans une complète sécurité et se réjouissent de toute leur âme adressent volontiers pour l'empire leurs adorations suppliantes à l'Être suprême, à celui qui peut diriger notre règne dans la voie du bien, comme nous le désirons. Voilà ce que vous devez faire pour que, de mon côté, après avoir terminé avec succès la guerre contre les Perses, je puisse rebâtir la sainte ville de Jérusalem que vous souhaitez depuis longtemps voir restaurée et que je vienne avec vous y honorer le Tout-Puissant. »



*Mosaïque représentant les villes entre le Jourdain et la Méditerranée*

<sup>8</sup> On identifie ce personnage avec Hillel II, patriarche ou ethnarque des Juifs qui parait avoir fonctionné à Tibériade de 320 à 370 (Graetz, *Geschichte der Juden*, IV, 484)

## ➤ **Du cinquième au sixième siècle : les persécutions antijuives**

L'activité missionnaire de l'Eglise byzantine se développe à travers tout l'Empire. C'est le siècle où presque, tous les païens sont convertis au christianisme. Les Juifs restent un des très rares noyaux réfractaires à ce puissant effort d'évangélisation patronné par les empereurs. Leur pouvoir temporel subit de puissantes pressions de la part de l'Eglise.

C'est sous, l'influence des chefs de l'Eglise que Théodose II (408-450) retire aux Juifs le reste de leur autonomie en supprimant la dignité de Nassi. L'interdiction faite aux Juifs d'entrer à Jérusalem est renouvelée et renforcée, car certains Juifs, sous Constantin et ses successeurs immédiats, avaient réussi à entrer dans la ville sous prétexte de pèlerinages. Les Juifs n'ont désormais, le droit d'entrer à Jérusalem que le 9 Ab.

En 443, l'impératrice Eudoxie décide de s'installer à Jérusalem ; cette décision soulève parmi les Juifs de très grands espoirs (cf. document ci-dessous) mais ils s'avèrent par la suite sans fondement.

### ***La Terre d'Israël reste le centre et le coeur de la vie juive de l'Empire***

Tibériade est le centre spirituel du *yishuv* où les conditions de vie des Juifs restent difficiles. Des révoltes éclatent menées par les Juifs et les Samaritains contre les Empereurs de Byzance, dont l'intolérance religieuse s'accroît.

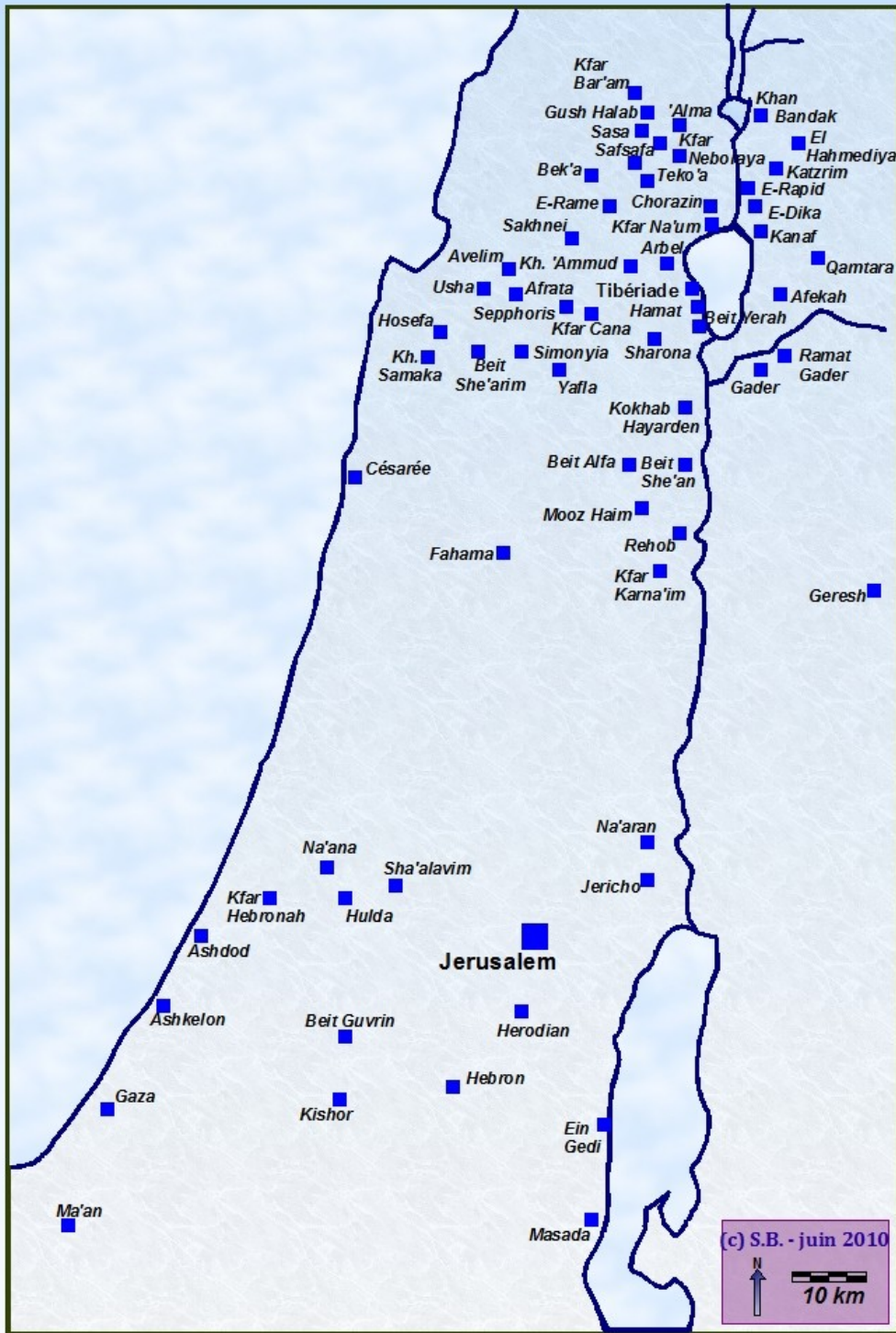
Les Juifs sont dans l'Empire byzantin des citoyens de seconde zone, victimes de nombreuses discriminations.

Néanmoins, ils se maintiennent fortement en *Erets Israël*. Aux 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> siècles, les synagogues se multiplient, preuves de la vitalité et de l'expansion des communautés.

Sur le plan international, c'est une période de paix, ce qui favorise l'accroissement démographique. La population juive d'*Erets Israël* retrouve et sans doute même dépasse les chiffres de l'époque romaine.



## Carte des synagogues en terre d'Israël du 1<sup>e</sup> au 7<sup>e</sup> siècles



Cette carte indique les synagogues existant en Erets Israël du 1<sup>er</sup> au 7<sup>ème</sup> siècle de l'ère Chrétienne. Leur distribution témoigne de la répartition de la population juive à travers le pays. Cela peut donner une idée de l'importance de la population juive en

*Erets Israël* pendant les premiers siècles de l'ère Chrétienne jusqu'à la conquête arabe.

En 399, la division de la Palestine en trois provinces envenima les relations entre les autorités impériales et le patriarcat. Les centres de population juive – la vallée de Jezraël, la Galilée, une partie de la Décapole et le Nord de la Transjordanie – constituèrent la *Palestina Secunda*, et Bet-Shéân en devint la capitale. Il y avait aussi des colonies juives dans la *Palestina Prima*, qui comprenait la Judée, le Négev, la plaine de Shéphéla, la plaine de Sharon et le reste de la Transjordanie. Mais l'autorité du patriarcat ne s'étendait directement qu'à la seule *Palestina Secunda*. Pour l'administration, ce fut là une occasion idéale d'étendre son droit de regard sur les mesures qu'il prenait. Des heurts assez violents se produisirent et la situation acheva de s'aggraver quand le patriarche Gamaliel VI fut accusé officiellement de transgresser les nouvelles lois antijuives.

### ***L'autorité du patriarcat et la division en provinces***

Gamaliel construisait de nouvelles synagogues, ses tribunaux prétendaient juger les différends s'élevant entre Juifs et chrétiens; on disait en outre qu'il avait osé convertir des esclaves. Il fut le dernier patriarche : Honorius II, empereur d'Occident, et Théodose II, empereur d'Orient, décrétèrent qu'il serait déchu de ses titres et révoqué de sa charge; Gamaliel mourut en 429 et, à sa mort, le patriarcat fut aboli. Le gouvernement mit son trésor sous séquestre, le droit de nommer les *parnassim* et les ministres du culte fut attribué aux « petits sanhédrins » des deux Palestines. Un semblant d'administration centrale – d'ordre spirituel plutôt que politique et national – demeura; presque tous les pouvoirs étaient aux mains de la *Yeshiva* de Tibériade et de ses rabbins, dont les écrits faisaient autorité.

Le code de Théodose II (datant de 438) est avant tout un recueil des dispositions législatives prises par les empereurs chrétiens après Constantin, et la plupart des décrets « juifs » y figurent. Pendant deux générations après Théodose – jusqu'au règne de Justinien (527-565) – il n'est fait mention d'aucune loi antijuive. Un schisme religieux, des polémiques violentes et sans issue avaient mis à rude épreuve l'autorité

de l'Église et de l'empire. Les Juifs profitèrent de ce répit pour bâtir de nouvelles synagogues et la communauté juive de Jérusalem se reconstitua. Mais la Palestine demeura un foyer de discorde où sectarisme et controverses religieuses se donnèrent libre cours, et des Juifs se réclamant de doctrines diverses vinrent s'y établir en grand nombre, parmi la population chrétienne.

### ***Tentatives théologiques et politiques visant à la suppression du Judaïsme***

La politique antijuive entra dans sa phase active durant la première moitié du V<sup>ème</sup> siècle. Elle présentait divers aspects : une polémique littéraire due aux théologiens et aux docteurs de l'Église, une pression politique permanente exercée par les chefs de celle-ci, des attaques systématiques menées par ses prédicateurs et ses moines, des désordres et des émeutes fomentés par une populace en furie. Il y eut des synagogues incendiées et pillées ; des maisons appartenant à des Juifs furent détruites et des propriétés saccagées.

Des dispositions juridiques détaillées furent édictées dans le triple dessein de maintenir l'ordre, de donner forme légale aux passions populaires, d'apporter une assistance politique aux chefs de l'Église. Bien qu'elles s'appliquassent à tout l'empire, leur mise en vigueur en Palestine – patrie de milliers de Juifs et centre du judaïsme – fit de ce pays un secteur particulièrement agité de la guerre acharnée déclarée aux Juifs fidèles à leur foi par l'Église, lorsqu'elle devint officiellement maîtresse de l'empire.

### ***L'offensive des moines pour se substituer à Israël***

L'église envoya en Palestine les meilleurs de ses théologiens, de ses écrivains et de ses moines – dont la plupart avaient étudié l'hébreu et avaient été initiés à l'interprétation de la Bible par des docteurs juifs. Elle, y établit aussi de nombreux religieux d'un fanatisme exacerbé, dont les uns se rassemblaient dans des monastères – construits sur les lieux saints associés à l'histoire du christianisme – tandis que d'autres vivaient en ermites dans des huttes isolées au cœur des déserts de Palestine et des contrées voisines. Et une multitude de pèlerins accourut de tous les pays chrétiens, en quête de reliques et autres vestiges sacrés des anciens temps.



Les docteurs chrétiens présentaient argument sur argument, pour démontrer les multiples erreurs des Juifs, qu'ils qualifiaient d'hérétiques. Ils affirmaient que l'effondrement des Juifs après la destruction du Temple apportait la preuve absolue de cette hérésie : leur liberté perdue, leur sanctuaire en ruine, leurs révoltes réprimées par les chrétiens, dont l'influence et l'autorité augmentaient de jour en jour! Les théologiens estimaient que le refus de reconnaître la vérité du christianisme après son grand triomphe était pur entêtement, cependant que les chefs de l'Église considéraient comme leur devoir de démontrer la véracité de leurs assertions en redoublant leurs attaques contre « ces misérables Juifs qui ne méritaient aucune pitié ».



*Mosaïque de la synagogue de Ramat Gaddeh (6<sup>e</sup> siècle)*

### ***Le pillage des synagogues***

Les moines furent les principaux agents de l'offensive menée par l'Église : ils en constituaient la milice, et c'étaient des hommes pour qui la guerre contre les ennemis de la religion chrétienne était sacrée, une œuvre pie. Mais il y avait aussi la populace, qui mettait à sac les synagogues, les reconsacrait et les remettait aux autorités

ecclésiastiques. On disait à cette foule d'émeutiers que c'était là une action méritoire ; et la promesse d'une vie future autant que la promesse d'un gain matériel ici-bas entra pour beaucoup dans l'attrait exercé par la Palestine sur une certaine catégorie de pèlerins. De temps à autre, les empereurs décrétaient qu'il ne fallait pas attaquer les synagogues : « La religion juive – disaient-ils – n'est pas interdite dans l'empire. » Ils déclaraient que la dignité du vénérable patriarche devait être protégée, et un arrêté exemptait « les patriarches, les chefs des assemblées populaires et les anciens » du paiement de certaines taxes dont le haut clergé et les prêtres catholiques avaient déjà été dispensés. Mais ce n'étaient là que de brèves accalmies.

Interdiction fut faite de construire de nouvelles synagogues. Celles qui menaçaient ruine pouvaient être restaurées, mais sans qu'il y fût apporté le moindre embellissement et la moindre modification dans la décoration, et cette clause restrictive était strictement appliquée. Les Juifs se virent exclus de l'administration impériale et de la plupart des charges municipales honorifiques – exception faite de celles comportant des obligations auxquelles la plupart des citoyens cherchaient à se soustraire.

### ***L'espoir d'une restauration nationale est maintenue par l'organisation sociale juive dans ce contexte de persécutions***

Ce processus, qui dura, pendant plusieurs générations, ne parvint pas cependant à chasser de Palestine la communauté juive. Les Juifs gardaient l'espoir que «le royaume d'Édom finirait par tomber aux mains d'Israël; ils restaient persuadés que les légions de Rome et de Byzance seraient vaincues par le Messie-Roi, qui se tient derrière nos murailles... et regarde par les interstices ». Dans la campagne menée par l'Église et le pouvoir contre les Juifs et le judaïsme, une des actions les plus importantes fut celle qui s'attaqua avec un acharnement systématique aux autorités juives locales en général, et à leur principale institution, le patriarcat, en particulier.

L'organisation intérieure du *yishouv* était un mélange complexe d'institutions et d'assemblées légiférant sur tous les aspects de l'existence, avec ses comités, ses chefs, ses trésoriers, ses exécutants. Il y avait des tribunaux de magistrats civils ou d'arbitres-

jurés, des tribunaux provinciaux et le grand Sanhédrin ; ainsi que des *Yeshivot* et des collèges possédant maîtres et disciples, et des synagogues, avec leurs présidents et leurs chantres.

Le patriarcat détenait le pouvoir suprême; il nommait ou désignait les chefs locaux et les juges, les scribes, les maîtres, et même les desservants subalternes des synagogues. Il envoyait ses agents à date fixe pour contrôler les affaires communales. Dans chaque localité ou colonie juive, tous les fonctionnaires étaient désignés en son nom après consultation des intéressés. Son choix se portait généralement sur des hommes dont on pouvait dire : « Le peuple parle de lui avec plaisir et dit qu'il est bon, pieux et capable d'autorité. » Quiconque acceptait une charge était tenu de prendre l'engagement solennel « d'être prêt à donner sa vie pour Israël ». Chaque communauté, si petite qu'elle fût, avait son juge, « même s'il n'y avait qu'une seule famille (juive) dans la localité ».

Le pouvoir impérial entérinait toute nomination faite ou garantie par le patriarche, qui avait ses conseillers rabbiniques et son propre *Beth-Din* (cour de justice). Il semble que le patriarche était en partie responsable des redevances dues par le *yishouv*, ou du moins qu'il prêtait son concours à l'administration en tant que « chef des Juifs », dans le recouvrement des impôts. Il n'était pas seulement à la tête du *yishouv*, mais le chef de tous les Juifs de l'empire. Il pouvait prélever des impôts sur eux, une taxe de luxe, ou une taxe de circulation, et récolter les fonds destinés aux frais d'entretien des collèges et de l'administration. Il avait sa propre milice, pour l'exécution des sentences rendues par les tribunaux juifs ; et de façon générale pour faire respecter la loi et maintenir l'ordre dans les communautés juives.

### ***Jérusalem à l'époque de Théodose II et d'Eudoxie.***

L'occident chrétien était devenu la proie des barbares (l'empire romain d'occident s'effondre entre 450 et 476); beaucoup de familles aristocratiques romaines viennent se réfugier en Orient, et notamment à Jérusalem, la Palestine s'enrichit d'un apport considérable de population et son économie prend au 5ème siècle un nouvel essor.

Des personnalités de la cour impériale de Constantinople, tombées en disgrâce,

viennent aussi trouver refuge en Palestine. C'est ainsi que l'impératrice Eudoxie, épouse de Théodose II, est exilée à Jérusalem.

Son arrivée à Jérusalem suscite des espoirs messianiques. Des notables juifs de Galilée lui demandent de les autoriser à venir prier à Jérusalem (autorisation refusée par tous les empereurs chrétiens). Elle accède à leur demande.

**Lettre envoyée de Jérusalem** par un groupe de prêtres et de chefs (des communautés) de Galilée en 438.

« Sachez que le délai fixé pour la fin de l'exil de notre peuple s'est réalisé et que le jour du rassemblement de nos tribus est arrivé, car voici que les empereurs romains ont ordonné que notre ville de Jérusalem nous soit rendue. Dépêchez-vous donc de venir à Jérusalem pour y fêter *Soukkot*, car notre royaume va être rétabli à Jérusalem. »

Selon Bar Soma<sup>9</sup>, à la suite de cette lettre, plus de 100.000 Juifs se seraient rassemblés à Jérusalem. Mais Bar Soma et ses séides les attaquent. Les Juifs ripostent. Eudoxie essaie de rétablir l'ordre en faisant appel au Gouverneur de Césarée. Mais des moines de plus en plus nombreux affluent à Jérusalem, et remportent la victoire.

Le 13 janvier 439, Théodose, sous l'influence du moine Siméon le Stylite, remet en vigueur l'interdiction pour les Juifs de venir à Jérusalem, et restreint leurs droits dans le pays.

### ***Premier voyage à Jérusalem vers 400***

« Les païens à cette époque étaient nombreux dans le pays de Palestine et dans le pays de Phénicie et des Arabes ; les Chrétiens étaient encore peu nombreux dans ce pays. Les Juifs et les Samaritains dominaient et persécutaient les Chrétiens de cette région. »

### ***Second voyage***

« Il fait plusieurs fois le pèlerinage de Jérusalem, accompagnés de moines dont le zèle va croissant. Durant son deuxième voyage, accompagné de 40 moines, il chasse de Jérusalem les Juifs auxquels

---

<sup>9</sup> Bar Sauma, moine syrien, joue un rôle important au Concile d'Ephèse en (431). Il fait plusieurs fois le pèlerinage à Jérusalem – et ira jusqu'au Sinaï – Il parcourt la région en tous sens et fait une guerre impitoyable aux Juifs et aux païens.

Eudoxie venait de permettre de rentrer dans la ville sainte... Il passa sa vie à donner et à recevoir des coups. »

### ***Séjour en Transjordanie***

« Quand il arriva à la ville nommée Rabbat Moab, il y avait là une synagogue des Juifs. On ne bâtit en aucun endroit une synagogue comme celle-là, si ce n'est seulement le Temple que le Roi Salomon bâtit à Jérusalem. Elle était construite en grandes pierres taillées, les murailles et le sol étaient incrustés d'airain, et elle était ornée de beaucoup d'or et d'argent. Des clochettes d'or étaient suspendues sur toutes les faces de ses portes, un mur de fortes pierres l'entourait, il y avait encore de grandes portes de fer dans ce mur au dehors, et des portes d'airain étaient faites à l'intérieur, dans le temple.

Les Juifs sortirent contre lui. Ils étaient comme cinq cent mille hommes combattants. Il leur résista. Les Juifs s'enferment dans la synagogue, jettent du mur une grande pierre qui tombe sur la tête d'un frère. Le frère n'eut aucun mal : devant ce miracle, les Juifs s'enfuient ».

### ***L'antijudaïsme sous Justinien (527-565)***

La campagne antijuive reprit sous Justinien.

Tout d'abord, celui-ci amenda un décret de Théodose II qui spécifiait que tous les Juifs de l'empire devaient s'adresser aux tribunaux ordinaires pour être jugés selon la loi romaine, au titre de citoyens romains. Précédemment toutefois, une exception avait été consentie pour les affaires qui, ayant trait à la loi mosaïque, relevaient encore des tribunaux juifs. En barrant un seul mot, Justinien autorisa les tribunaux chrétiens à juger également ce genre de litiges. De ce fait, l'empereur bouleversa les affaires intérieures des Juifs.

Dans les synagogues où l'on utilisait des traductions grecques de la Bible, l'emploi exclusif de la version des Septante fut rendu obligatoire, et tout commentaire de la loi orale y fut interdit. Les Juifs n'eurent plus le droit de célébrer la fête pascale au cours de la période précédant le jour de Pâques.